



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :
Anne-Laure FOULCHE

anne-laure.foulche@culture.gouv.fr

Références : 2025/4589/ALF/KZ

COURRIER

1-2 JUL. 2025

"Arrivée DMO"

COURRIER ARRIVÉE

- 2 JUL. 2025

DSVI

COURRIER ARRIVE

02 JUL. 2025

LYON METROPOLE HABITAT

LYON METROPOLE HABITAT
194 Rue Duguesclin
69003 LYON

À l'attention de Monsieur BOUYSSOU Yann,

Lyon, le **26 JUIN 2025**

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : LYON-9E-ARRONDISSEMENT (RHONE), Rue du Château de la Duchère
PD0693892500026
Livre V du Code du patrimoine

Monsieur,

La VILLE DE LYON - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT URBAIN m'a transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 2 juin 2025.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Je vous rappelle toutefois qu'en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques vous avez l'obligation d'en faire la déclaration immédiate auprès du maire de la commune concernée conformément à l'article L.531-14 du code du patrimoine, et je vous remercie d'en informer mes services.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes
et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles
et par subdélégation,

Le conservateur régional de l'archéologie

Karim GERNIGON

